



Communes ex-SICTOM :

**collectes tous les 15 jours
à compter du lundi 3 octobre 2022**

Madame, Monsieur,

Depuis la création du SYVALORM en 2020, l'harmonisation des services du Syndicat a été engagée à l'échelle des 134 communes du territoire afin que tous ses habitants profitent d'un même niveau de service public. Elle se poursuit cette année pour les collectes.

Débutée en 2016, l'évolution des fréquences de passage des camions de collecte sur le territoire ex-Smirgeomes s'est progressivement étendue à l'ensemble des 84 communes de ce secteur à l'exception de la Ferté-Bernard. Le retour d'expérience est convaincant : la collecte des déchets tous les 15 jours contribue à améliorer globalement les performances de tri et développe la pratique du compostage dans les foyers.

Afin d'étendre cette uniformisation sur l'ensemble du territoire SYVALORM, **à partir du lundi 3 octobre 2022, les fréquences de collecte des déchets ménagers vont évoluer dans les 49 communes de territoire ex-Sictom.** Les bacs ordures ménagères (à couvercle vert) et les bacs des emballages recyclables (à couvercle jaune) seront **désormais collectés simultanément tous les 15 jours au lieu d'une fois par semaine.**

Si l'enjeu de ce changement est essentiellement environnemental, en renforçant le geste de tri, il permet aussi de se préparer aux fortes hausses des taxes qui affectent les collectivités en charge de l'élimination des déchets et de maîtriser l'impact financier qu'elles pourraient avoir sur la facturation individuelle des foyers du territoire.

Le changement de fréquence des collectes pourra éventuellement nécessiter le remplacement du bac jaune par un modèle de contenance supérieure. Des sacs jaunes seront disponibles en mairie, pour la collecte du surplus d'emballages, dans l'attente du remplacement du bac trop petit.

Pour toute information, n'hésitez pas à contacter les services du SYVALORM par internet 7/7j et 24/24h ou par téléphone de 9h à 12h et de 14h à 17h du lundi au vendredi.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Michel ODEAU

Président du SYVALORM Loir & Sarthe

Depuis le 3 janvier 2022 :

nouveaux horaires d'accès* sur les déchèteries de Droué, La Chartre, Montoire et Savigny
*et mise en place de l'alternance des horaires été/hiver

**ÉVOLUTION
DES HORAIRES**

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
► DROUÉ ZI « La Bichollière » 02 54 23 04 72	14h-17h30 14h-18h30	X	9h-13h30/14h-17h30 9h-13h30/14h-18h30	X	14h-17h30 14h-18h30	9h-13h30/ 14h-17h30
► LA CHARTRE- SUR-LE-LOIR Les Brûys 02 43 79 20 64	9h-13h30/ 14h-18h30 9h-13h30/ 14h-17h30	X	9h-13h30/14h-18h30 9h-13h30/14h-17h30		9h-13h30	9h-13h30/ 14h-17h30
► MONTOIRE / FONTAINE- LES-COTEAUX 2 rue de la Vierge 02 54 86 60 20	9h-13h30/ 14h-18h30 9h-13h30/ 14h-17h30		9h-13h30 9h-13h30/14h-17h30	9h-13h30/14h-18h30 9h-13h30/14h-17h30		9h-13h30/ 14h-17h30
► SAVIGNY- SUR-BRAYE Ruelle de Vendôme 02 54 23 73 34	9h-13h30/ 14h-17h30 9h-13h30/ 14h-17h30	X	9h-13h30/14h-17h30 9h-13h30/14h-17h30	X	14h-17h30 14h-17h30	9h-13h30/ 14h-17h30

Horaires d'été
à partir d'avril

Horaires d'hiver
à partir d'octobre

100%
plastique dur

Plateforme de branchages :
obligatoire pour tout apport supérieur à 1 m³



FERMETURE LES JOURS FÉRIÉS



**Le volume de votre bac
n'est pas adapté ?**

► Contactez-nous sur
www.syvalorm.fr
onglet « mes démarches »

Toutes vos démarches
en ligne en 1 clic depuis chez
vous 24h/24 et 7/7j

Signaler un bac cassé, un
changement de domicile, faire une
demande de carte de déchèterie,
acheter un composteur.

montri

Le SYVALORM
met en place un
nouveau service :
Une application
gratuite mobile
pour gérer ses
déchets.

24h/24h et quel
que soit l'endroit
où l'on se trouve !



L'application est
téléchargeable
sur l'APP STORE
et GOOGLE PLAY



Google Play